

# **Rapport moral et bilan des activités 2014**

## **I-Vie associative**

### **Bureau**

Après l'AG du 24 Janvier, le CA s'est réuni le 5 Février et a reconduit le bureau antérieur comprenant 8 membres.

Le 27 mars Alain Murgier, trésorier, a présenté sa démission du bureau, nous l'avons regretté puis nous avons continué à fonctionner à 7, Nadyne Chabanne-Eyraud ayant accepté la fonction de trésorière.

Le bureau s'est donc réuni régulièrement pour préparer nos différentes activités. Le partage des responsabilités à l'intérieur du bureau a bien fonctionné mais nous avons eu du mal à entraîner d'autres adhérents.

### **Conseil d'administration**

Le CA s'est réuni le 5 Février 2014 et le 5 Janvier 2015

### **Information des adhérents et des habitants de Sauzet**

Le nombre d'adhérents est de 35.

31 ont un mail et reçoivent toutes nos informations par courriel. Les 4 autres sont des membres d'honneur que nous voyons régulièrement.

Par ailleurs, pour les occasions importantes, nous faisons des distributions générales dans les boîtes à lettres (agenda de rentrée-dépliant sentier- annonce du spectacle).

On peut également se tenir au courant et nous joindre sur le site

[www.sauzetportalac.fr](http://www.sauzetportalac.fr)

Enfin, il est facile de nous rencontrer lors des manifestations organisées dans la commune auxquelles nous participons : fête de l'été (jeux à l'ancienne), forum des associations, téléthon...

### **Débat autour du Patrimoine**

A l'occasion des élections municipales nous avons adressé aux candidats, par courrier, quelques questions sur l'avenir du patrimoine de Sauzet (ces questions se trouvent sur les site du Portalac). Nous n'avons pas eu de réponses.

## **II-Activités**

Lors du CA du 5 Février nous avons confirmé des groupes de travail sur les thèmes que nous suivons de manière continue.

**1-Sentier du patrimoine** : responsables F. Malle, F. Monnet, A. Murgier (jusqu'à sa démission).

En 2013 le sentier a été dessiné, défriché, sécurisé, balisé, documenté par des panneaux. Nous étions prêts pour une inauguration au printemps 2014. Des obstacles nous en ont empêchés ( signature d'une convention entre la commune et les propriétaires privés différée). Nous avons décidé cependant d'éditer le dépliant puisque nous avons les crédits pour cela et de le distribuer dans toutes les boîtes à lettres. Le sentier est régulièrement entretenu et très fréquenté. Des visites guidées ont lieu à la demande.

Par ailleurs le sentier ex n°9 de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) qui part de la poste et parcourt le Rocher de Ruas et les Grands Abris a été entièrement nettoyé et rebalisé par l'équipe du Portalac.

**2-Suivi de l'AVAP. Ensemble seigneurial** : responsables N. Calmet, E. Sotteau+A. Cavard.

L'arrêté de création de l'AVAP a été signé le 7 Février 2014. Un suivi est prévu par les textes réglementaires, pour cela une commission doit être mise en place . Nous avons évoqué ce sujet lors de deux RV que nous avons sollicités l'un avec M. Le Maire, l'autre avec l'adjoint chargé de l'urbanisme.

Nous n'avons aucune nouvelle de suivi depuis ces dates.

Le 8 Février Eva Lemaitre a présenté son travail sur l'ensemble seigneurial, au CRA, devant une assistance nombreuse. Elle était accompagnée de son directeur de thèse M. Poisson. Le Portalac a acheté un exemplaire de son mémoire, celui-ci est à la disposition des adhérents. La commune en a acheté un autre qui est probablement consultable à la bibliothèque.

Nous avons beaucoup apprécié ce travail, complémentaire à l'AVAP. Nous le considérons comme une base pour des démarches futures qui permettront de mettre en valeur le sommet du vieux village.

**3-Centenaire de la première guerre mondiale** : responsables N. Chabanne -Eyraud, E. Sotteau, N. Calmet+Jean Busa

Le 14 Novembre nous avons organisé dans la salle des fêtes, mise à disposition par la commune, le spectacle de Valentine Compagnie, Qui me dira maintenant « je t'aime » ? Gros succès. Plus de 150 spectateurs. Nous avons choisi un prix d'entrée raisonnable (5 euros), nous étions donc certains d'un déficit que nous avons décidé d'assumer, vues l'importance de cette commémoration et la qualité du spectacle. Finalement le déficit a été minimal. Nous sommes satisfaits d'avoir pu offrir ce spectacle aux Sauzillards.

L'exposition des Archives Départementales initialement prévue pour Novembre 2014, aura lieu du 19 au 30 Mars 2015. Nous ajouterons quelques compléments sur Sauzet, nous y travaillons actuellement.

## **4- Visites de village**

Rando des 15 : participation à l'élaboration du parcours patrimoine

21 Juin : visite de Saint-Genis et du vieux village par l'association CRBRD (Connaissance et Respect du Bâti Rural Drômois)

20-21 septembre pour les journées du patrimoine : paysage de la Valdaine, sentier, villa Sestier

28 septembre : visite « plaine et maisons fortes » avec le CICIP de Viviers (Centre International Construction Patrimoine)

Nous avons le projet d'améliorer et de diversifier nos visites, ce ne fut que partiellement réalisé, par un travail sur le paysage que nous avons fait avec les villages voisins.

## **5-Relations avec les associations voisines**

-Nous adhérons aux associations suivantes : Maisons Paysannes de France, Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme, Centre International Construction et Patrimoine, Cercle Généalogique de la Drôme. Celles-ci nous offrent de participer à leurs activités, elles peuvent nous aider dans les nôtres et favorisent les liens avec d'autres acteurs du patrimoine.

-Nous avons participé à l'édition d'une plaquette par l'Office de Tourisme du pays de Marsanne.

-Nous avons organisé avec d'autres associations une journée intervillages (8 villages) sur le thème du paysage de la Valdaine. Pour cela nous avons obtenu une journée de formation gratuite par Mme Sandrine Morel, paysagiste travaillant au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) de la Drôme. Elle nous a fourni une documentation très intéressante dont un résumé figure sur le site. -Avec le concours de l'Office du tourisme du pays de Marsanne, nous avons édité un dépliant sur cette journée.

Enfin, nous nous intéressons au travail de Caroline Tripon. Cette jeune femme, étudiante en dernière année d'architecture à Grenoble, a été présentée par la commune dans la presse. En septembre, alors qu'elle cherchait un lieu intéressant pour son mémoire de fin d'études, elle a envoyé un mail à différents organismes ou associations. Nous lui avons répondu, nous l'avons rencontrée plusieurs fois, nous lui avons fourni des documents, tout en la renvoyant vers la mairie pour ses démarches, et à sa demande, dès qu'elle nous a dit avoir l'accord de la Mairie, nous avons diffusé le questionnaire qu'elle a conçu pour interroger la population en amont de ses scénarios.

En conclusion : nous avons travaillé dans les directions que nous avons définies lors de la dernière Assemblée Générale et dans quelques autres qui se sont présentées. L'association est bien vivante, mais fonctionne avec trop peu de moyens humains en dehors du bureau. Des blocages sont apparus. Je souhaite que l'association poursuive sa tâche avec une nouvelle énergie.